

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
CARAQUET TENUE LE LUNDI 2 JUIN 2014 À 18 h 30 À L'HÔTEL  
DE VILLE DE CARAQUET**

---

**SONT PRÉSENTS :** Monsieur le maire suppléant Jean-Guy Blanchard et les membres : Mario Vienneau, Louise Blanchard, Rosaire Labrie, Mariette Paulin, Yves Roy et Marie-Soleil Landry

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :** sept (7) personnes dans la salle dont deux (2) journalistes ainsi que Marc Duguay, directeur général, Daniel Landry, agent de développement, Daniel Chiasson, ingénieur municipal, Aline Landry, gestionnaire des arrêtés, Liette Dugas, chef comptable, Julie Paulin, secrétaire municipale et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire suppléant Jean-Guy Blanchard appelle l'assemblée à l'ordre vers 18 h 31.

2014-151

Ordre du jour

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Adoptée

2014-152

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2014-153

Historique des factures du  
1<sup>er</sup> janvier au 20 mai 2014  
– Administration générale

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu d'accepter, tel que présenté, l'historique des factures du 1<sup>er</sup> janvier au 20 mai 2014 du fonds de fonctionnement Administration générale. Adoptée

2014-154

Historique des factures du  
1<sup>er</sup> janvier au 20 mai 2014  
– Eau et égout

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par la conseillère Louise Blanchard, il est résolu d'accepter, tel que présenté, l'historique des factures du 1<sup>er</sup> janvier au 20 mai 2014 du fonds de fonctionnement Eau et égout. Adoptée

2014-155

Lecture dans son  
intégralité de l'arrêté  
intitulé « Arrêté modifiant  
l'arrêté de zonage de  
Caraquet » - Modification  
partielle

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu de faire la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » de la modification partielle de l'arrêté de zonage. Adoptée

2014-156

Acceptation de la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » -  
Modification partielle

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu d'accepter la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » de la modification partielle de l'arrêté de zonage.  
Adoptée

2014-157

Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Modification partielle

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu de faire la troisième lecture par son titre et l'adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » de la modification partielle de l'arrêté de zonage, et que cet arrêté porte le numéro 302. Adoptée

2014-158

Résolution – Renouveau législatif

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par le conseiller Yves Roy;

**ATTENDU QUE** la Loi sur les municipalités date de l'époque de la réforme « Chances égales pour tous » et que le rôle des municipalités a considérablement changé depuis un demi-siècle;

**ATTENDU QUE** la Loi sur l'urbanisme date de 1973 et qu'elle doit, elle aussi, être actualisée;

**ATTENDU QUE** le cadre législatif municipal est formé de plusieurs autres lois et règlements qui doivent également être refondus;

**ATTENDU QUE** les municipalités d'aujourd'hui offrent une multitude de services à la population et non plus strictement que des services aux propriétés;

**ATTENDU QUE** les municipalités sont aujourd'hui des agentes de changement et de développement en appuyant, entre autres, les arts, la culture et le patrimoine, en mettant en place des initiatives de mieux-être et en voyant au développement durable de la collectivité;

**ATTENDU QUE** l'actuel cadre législatif municipal est prescriptif, en stipulant tout ce qu'une municipalité peut faire, et ne permet pas aux municipalités d'être proactives et de pouvoir répondre rapidement et efficacement aux nouveaux besoins de leurs citoyens;

**ATTENDU QUE** les associations municipales et les municipalités ont présenté, au fil des ans, plusieurs recommandations au gouvernement afin de moderniser le cadre législatif municipal, mais que celles-ci, mis à part des changements mineurs et esthétiques, furent ignorées;

**ATTENDU QUE** le gouvernement provincial a dévoilé en 2011 son Plan d'action pour un nouveau système de gouvernance locale au Nouveau-Brunswick prévoyant l'atteinte de cinq objectifs, dont le 5e stipulant la mise en place de « Lois actualisées favorisant la prise de décisions à l'échelle locale et régionale »;

**ATTENDU QUE** l'AFMNB et les autres associations municipales ont soumis, à l'automne 2013, des recommandations, au ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux, en vue d'améliorer le cadre législatif municipal suite au processus de révision mis en place par ce même ministère;

**IL EST RÉSOLU QUE** la municipalité de Caraquet demande au gouvernement provincial de réitérer son engagement à faire de la modernisation du cadre législatif municipal une priorité et à travailler en concertation avec le monde municipal afin de mettre en place un véritable cadre législatif permissif, qui reconnaitra les municipalités comme un ordre de gouvernement et qui habilitera toutes les municipalités à répondre aux besoins actuels et futurs de leurs citoyens.

**IL EST RÉSOLU QUE** la municipalité de Caraquet demande au gouvernement provincial d'établir un calendrier des prochaines étapes et déterminer une nouvelle date butoir afin de voir à l'adoption d'un nouveau cadre législatif municipal moderne.

**IL EST RÉSOLU QUE** la présente résolution soit acheminée au ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux, au Premier ministre du Nouveau-Brunswick et au président de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick.  
Adoptée

2014-159

Plan quinquennal - FTE

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu d'adopter le plan quinquennal d'investissement en capitaux selon l'entente du fonds de taxe d'essence (FTE) pour les années 2014 à 2018. Adoptée

2014-160

Liste des membres des comités et commissions

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu d'adopter la liste des comités et commissions. Cette liste est en annexe au présent procès-verbal.  
Adoptée

2014-161

Liste des responsables  
des secteurs par  
département

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu d'adopter la liste des responsables des secteurs par département. Cette liste est en annexe au présent procès-verbal. Adoptée

2014-162

Lecture et adoption du  
procès-verbal

À la demande du maire suppléant, la secrétaire municipale fait la lecture du procès-verbal du 20 mai 2014.

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 20 mai 2014. Adoptée

2014-163

Exposés des membres du  
conseil

La conseillère Louise Blanchard a assisté hier à la présentation de monsieur Bernard Landry concernant l'Église de Bas-Caraquet. Éventuellement, elle demande que la ville de Caraquet appuie moralement, du moins, les démarches du comité de sauvegarde de l'Église de Bas-Caraquet.

2014-164

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2014-165

Suivi des dossiers

Voyage à Marennes : Le conseiller Yves Roy est désolé par le manque de respect envers la démocratie. Il déplore le fait qu'il a été mentionné dans les journaux et à la télévision que le voyage à Marennes est annulé, même si la résolution accordant un budget de 15 000 \$ est encore en vigueur.

La conseillère Louise Blanchard ajoute qu'il est important de continuer le jumelage avec Marennes.

Recyclage : Le directeur général mentionne que la distribution de bacs bleus se fera prochainement. Les instructions seront à l'intérieur du bac et les gens seront informés de la date de début de la procédure de recyclage en temps et lieu.

Lumières de rues : le maire suppléant mentionne qu'Énergie NB a déjà débuté le changement de lumières de rues pour des lumières DEL. Le directeur général ajoute qu'ils profiteront pour changer l'angle dans les quartiers 1 et 4 afin qu'elles puissent davantage éclairer l'autre côté de la route, soit plus sur les trottoirs.

Piste cyclable : la conseillère Louise Blanchard demande si la piste cyclable sera réparée cette année. Le directeur général mentionne qu'un budget de 40 000 \$ est prévu à cet effet. Des réparations seront effectuées surtout dans le quartier 1 cette année et s'étaleront sur 4 à 5 ans pour le reste.

Allées : Le conseiller Yves Roy demande si la niveleuse est brisée. Le directeur général mentionne que non et que le nivelage de certaines rues a débuté aujourd'hui. Toutefois, la rue Boudreau est prioritaire pour le prochain mois, mais entre temps, les travaux de nivelage et de réparations de valves se font quand même.

2014-166

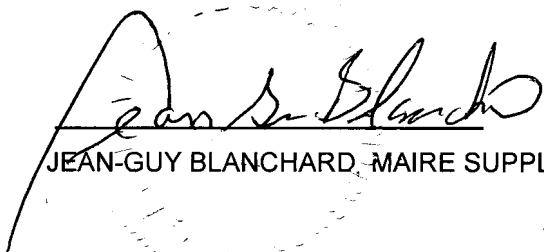
Présentation et  
intervention du public

Madame Ghislaine Landry : Madame Landry est pour le voyage à Marennes. Elle trouve dommage que de telles chicanes surviennent à l'hôtel de ville de Caraquet, mais surtout que ça sorte en public.

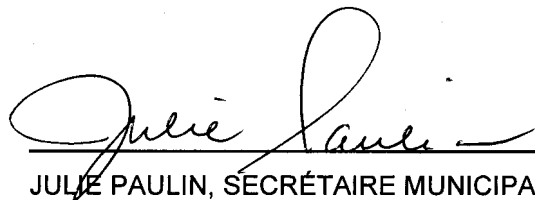
2014-167

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie, il est résolu de lever l'assemblée. Et la séance est levée vers 19 h 36.



JEAN-GUY BLANCHARD, MAIRE SUPPLÉANT



JULIE PAULIN, SECRÉTAIRE MUNICIPALE

**LISTE DES MEMBRES DE COMITÉS / COMMISSIONS****2014**

<b>COMITÉ / COMMISSION</b>		<b>MEMBRES</b>
<i>CORPORATION CENTRE-VILLE</i>		Louise Blanchard
<i>BIBLIOTHÈQUE</i>		Mario Vienneau
<i>MUSÉE</i>		Mario Vienneau
<i>FESTIVAL ACADIEN</i>		Marie-Soleil Landry
<i>COMITÉ DU PORT</i>		Mario Vienneau Kevin J. Haché
<i>CORPORATION DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES</i>		Kevin J. Haché Jean-Guy Blanchard Louise Blanchard
<i>COMMISSION CULTURELLE</i>		Kevin J. Haché Marc Duguay Louise Blanchard
<i>COMITÉ DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE</i>		Louise Blanchard
<i>AÉROPORT DE LA PÉNINSULE</i>		Jean-Guy Blanchard Yves Roy
<i>COMITÉ D'URBANISME</i>		Yves Roy Louise Blanchard Rosaire Labrie
<i>ACADIENOR</i>		Rosaire Labrie
<i>CLUB PLEIN AIR CARAQUET</i>		Michel G. Boucher

## **LISTE DES SECTEURS PAR DÉPARTEMENT**

### **Le responsable des travaux publics, eau et égout : MARIETTE PAULIN**

- Travaux publics
- Bâtiments municipaux
- Éclairage des rues
- Aménagement des espaces verts et embellissement
- Réseau d'eau et d'égout

Comité : Kevin J. Haché  
Marc Duguay  
Rosaire Labrie

### **Le responsable des finances et administration : YVES ROY**

- De l'établissement du budget de l'exercice financier des fonds généraux et du service d'eau et d'égout afin de le présenter au conseil municipal
- Des subventions à verser par la municipalité
- Des questions d'assurances
- Questions relatives aux finances de la municipalité, négociations de contrats, etc.
- Des employés de la municipalité et relations ouvrières
- Du système informatique

Comité : Mario Vienneau  
Kevin J. Haché  
Marc Duguay

### **Le responsable des services publics : MARIO VIENNEAU**

- ✓ Musée
- ✓ Parc des roulottes
- ✓ Bibliothèque
- ✓ Relations publiques
- ✓ Jeunesse
- ✓ Service d'ambulance
- ✓ Environnement

### **Le responsable de la sécurité publique et Cogedes : MARIE-SOLEIL LANDRY**

- Sûreté municipale et protection
- Service d'incendies
- D'informer le conseil municipal relativement à la révision et à la mise à jour d'un plan d'urgence municipal

### **Le responsable des infrastructures et activités culturelles et touristiques : JEAN-GUY BLANCHARD**

- Carrefour de la mer
- Bureau touristique
- Promotion touristique
- Camping et plages
- Centre culturel, salle de spectacle, etc.

### **Le responsable des sports et loisirs : MICHEL G. BOUCHER**

- Colisée
- Parcs et terrains de jeux
- Club Plein Air
- Activités reliées aux sports et loisirs et récréation : hockey mineur, baseball mineur, patinage artistique, etc.

### **Le responsable du développement économique : ROSAIRE LABRIE**

- Participer à la planification, au développement et à la promotion du parc industriel
- Informer le conseil de toutes questions se rapportant à la gestion du parc industriel
- Travailler en collaboration avec la Chambre de commerce du Grand Caraquet et autres organismes à caractère économique
- Rencontrer, au besoin, les futurs locataires
- Développement futur de la municipalité
- AcadieNor

### **Le responsable du patrimoine : LOUISE BLANCHARD**

- Patrimoine
- Urbanisme
- Corporation Centre-ville
- Commission culturelle